

Association La Nature en Ville  
1, rue Marcel PONNAVOY  
35200 RENNES  
[lanatureenville@gmail.com](mailto:lanatureenville@gmail.com)  
<https://lanatureenville.eu/>



A

Mr Luc GALLARD  
Président La Roche aux Fées communauté  
16, Rue Louis Pasteur  
35240 RETIERS [02 99 43 64 87](tel:0299436487)

A Rennes, le 1<sup>er</sup> octobre 2022

**OBJET : Interpellation sur l'aménagement paysager à visée touristique du dolmen La Roche aux fées.**

Monsieur le Président,

Nous sommes interpellés par différentes personnes sur un projet d'aménagement à visée touristique, qui inclut l'abattage de grands arbres envisagé à Essé, commune qui est dans votre communauté de communes, ceci est confirmé par ce lien:

<https://data.megalix.bretagne.bzh/OpenData/243500634/Deliberation/2022/8a670ace9886288a90bd9f476eca7a828eac4b05fbdd4a45f2bccc8c552254cc.pdf?fbclid=IwAR0Jzog-eAjt0DHGMh8-T23hD0wzL1SC8XqIbL1radd7C-9DMgEr4zeDHIU>

Hier, vendredi 30 septembre 2022, nous sommes venus sur site et avons pris la mesure des freins et leviers de votre « projet de développement touristique », votés en Conseil communautaire le 31 mai 2022,

A contre pied total des avis du cabinet TIRIAD, nous soulignons que les arbres protègent au contraire le dolmen, que les systèmes racinaires des arbres sains préservent le sous sol et préviennent tant le ruissellement et l'érosion (par la pénétration forte des eaux pluviales le long des puissantes racines et le barrage fait aux vents par les canopées). Nous constatons que ce sont bien les piétinements des visiteurs qui impactent le sol de ce mégalithe de 5000 ans.

Ceci à l'instar du site de Carnac, où les protections y sont plus adaptées et plus éloignées qu'actuellement autour du dolmen de « La Roche aux Fées ». Des visiteurs ont fait part au collectif de la présence d'orchidées sauvages rares dans l'enceinte du périmètre élargi autour du dolmen. De plus, les visiteurs sont tous d'accord pour préserver ce poumon vert, accessible à tous et surtout lors de cet été caniculaire, où il a été fréquenté pour justement l'ombre et la fraîcheur conservée grâce aux haies bocagères et aux grands arbres.

Pour mémoire, en 2010, le site fait l'objet d'une étude par le [Laboratoire de recherche des monuments historiques](#) (LRMH) permettant un bilan sanitaire du monument et d'établir des préconisations pour sa conservation<sup>11</sup>. L'objectif est de canaliser le flux des visiteurs, estimé déjà à 35 000 par an, qui contribue pourtant au déchaussement des pierres, à la dégradation de la base de certains blocs, voire à l'élargissement de fissures. En 2018, un nouvel apport de pierre et de terre sur un support de géotextile est effectué en remblai autour et à l'intérieur du monument afin d'égaliser le niveau du sol. Une simple corde, basse et longue de 99 mètres, entoure désormais l'allée couverte. Une signalétique indique la fragilité du monument Historique classé. En 8 années ce ne sont pas les arbres à croissance lente qui provoque ces désordres, mais bien la surfréquentation de ce site hautement patrimonial, ou des usages peu commun ont lieu, des références anciennes et contemporaines sont à cette attention ci-après en annexes.

Vous n'êtes pas sans savoir que, pour tout abattage d'arbres d'alignement situés le long de voie de communication ouverte au public, un dossier est à remplir auprès de l'État et un arrêté d'abattage est ensuite obligatoire, car il doit justifier d'une éventuelle dérogation à l'interdiction d'abattage faite par [l'art L350-3 du code de l'environnement](#).

Nous vous demandons le rapport d'étude d'impact environnemental obligatoire avec la séquence ERC, et surtout l'étude qui démontrerait que ce sont les arbres qui abîmeraient le dolmen millénaire ?  
Ainsi que l'avis de la DRAC et de l'Architecte des Bâtiments de France.

Pour La Nature en Ville, et au regard de l'urgence climatique, il importe d'aller vers la fin des tailles et coupes d'arbres d'alignements situés le long de voies de communications (art L350-3 du code de l'environnement), sauf les dérogations encadrées par le service compétent de l'Etat. Nous ne doutons pas de votre respect du cadre réglementaire, mais il semble que cela a été mis de côté...

Notre démarche est de clarifier le contexte, la réalité des faits, et de prévenir du contentieux.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, à l'expression de nos sincères salutations

Pascal BRANCHU  
Président La Nature en Ville  
06 52 31 13 75

N° de SIRET 811 264 894 00015  
N° de SIREN 811 264

## Ouvrage ancien et contemporain

Paul Bézier, *La forêt du Theil et la Roche aux fées d'Essé*, Rennes, 1887

•Gérard Boulé, *Le monument mégalithique de la Roche-aux-Fées*, Châteaulin, Jos Le Doaré, coll. « Images de Bretagne », juin 1981, 16 p. (BNF 34666073, [présentation en ligne](#) <sup>[archive]</sup>)

Réédition de 1973 (BNF 35172109), 11p.

•Alain Durand, *Le monument mégalithique de La Roche aux Fées, Essé*, Châteaulin, Jos Le Doaré, février 2005, 15 p. (ISBN 978-2-85543-177-2, BNF 40046609)

•Pierre-Roland Giot, *La Bretagne des mégalithes*, Ouest-France, coll. « Itinéraires de découvertes », 2007, 143 p. (ISBN 978-2-7373-4236-3, BNF 41021347)

•Jean L'Helgouach, *Les sépultures mégalithiques en Armorique : dolmens à couloir et allées couvertes*, Rennes, 1965 (BNF 33079119)

•Jean L'Helgouach, *Mégalithes en Bretagne*, Châteaulin, Jos Le Doaré, 1971 (BNF 35172035)

•Olivier Eudes, *Dolmen et menhir de Bretagne*, Paris, Pygmalion, coll. « Richesses de notre patrimoine », 1981, 95 p. (ISBN 2-85704-102-0, BNF 36262642), p. 38

•Jacques Briard, *Dolmens et menhirs de Bretagne*, Jean-Paul Gisserot, 1990, 64 p. (ISBN 2-87747-042-3, BNF 35083732, [lire en ligne](#) <sup>[archive]</sup>), p. 35

•**Articles**<sup>[[modifier](#) | [modifier le code](#)]</sup>

•*Bulletin et Mémoires de la Société Archéologique d'Ille-et-Vilaine*, (ISSN 0750-1412) (OCLC 51910025) :

•F. Saulnier, « Rapport de M. Saulnier, président de la société (séance du 10 juin 1884) », *Bulletin et Mémoires de la Société Archéologique d'Ille-et-Vilaine*, Rennes, vol. 17, 1885, p. 187-190 ([lire en ligne](#) <sup>[archive]</sup>)

•A. Millon, « Les mégalithes et leurs Légendes II. Les légendes c) Les Fées », *Bulletin et Mémoires de la Société Archéologique d'Ille-et-Vilaine*, Rennes, vol. 50, 1923, p. 55, 64-65, 78, 89 ([lire en ligne](#) <sup>[archive]</sup>)

•Émile Evellin, « Excursion de la Société archéologique d'Ille-et-Vilaine », *Bulletin et Mémoires de la Société Archéologique d'Ille-et-Vilaine*, Rennes, vol. 56, 1930, p. 170-171 ([lire en ligne](#) <sup>[archive]</sup>)

•Léon Collin, « Quelques monuments mégalithiques du Sud-Est de l'Ille-et-Vilaine », *Bulletin et Mémoires de la Société Archéologique d'Ille-et-Vilaine*, Rennes, vol. 59, 1933, p. 52-56 ([lire en ligne](#) <sup>[archive]</sup>)

Cet article reprend plusieurs parties de l'*Inventaire des monuments mégalithiques du département d'Ille-et-Vilaine* par Paul Bézier.

•Charles-Tanguy Le Roux, « La Roche-aux-Fées en Essé », *Bulletin et Mémoires de la Société Archéologique d'Ille-et-Vilaine*, Rennes, vol. 101, 1998, p. 37-43

•**Mémoires de l'Académie celtique** :

•Alexandre de Noual de la Houssaye, « Mémoire sur un Monument celtique du département d'Ille et Vilaine, connu sous le nom de LA ROCHE AUX FÉES. », *Mémoires de l'Académie celtique*, Paris, vol. 5, 1810, p. 371-383 ([lire en ligne](#) <sup>[archive]</sup>)

•**Bulletin de la Société préhistorique de France** :

•Michel Gruet, « Dolmens angevins à portique », *Bulletin de la Société préhistorique de France*, vol. 53, nos 7-8, 1956, p. 397-401 (DOI 10.3406/bspf.1956.3355, [lire en ligne](#) <sup>[archive]</sup>)

•**Revue archéologique de l'Ouest** :

•Dominique Sellier, « Le dolmen de la Roche-aux-Fées à Essé (Ille-et-Vilaine) et son environnement géomorphologique : approche géoarchéologique », *Revue archéologique de l'Ouest*, no 34, 2017, p. 23-47 (DOI 10.4000/rao.3663)